HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Bronchiolite et autres infections respiratoires virales chez le nourrisson et le jeune enfant

Mise à jour
07/11/2024

Autres dénominations
- Virus Syncytial Respiratoire
- RSV
- Adénovirus
- Bocavirus
- Coronavirus Saisonnier
- Human Metapneumovirus
- Parainfluenza
- Rhinovirus

Informations relatives à
CHUV / Dialyse

Epidémiologie

Agent infectieux

Virus respiratoire syncytial (RSV), Adénovirus, Bocavirus, Coronavirus (non SARS, non MERS), Human Metapneumovirus, Parainfluenza, Rhinovirus

Réservoir

- Homme

Mode de transmission

- par contact direct entre patients et/ou par gouttelettes selon l'agent viral
- par l'intermédiaire du personnel (mains)
- par contact indirect (matériel de soins ou d'examens, instruments, environnement immédiat)

Période d'incubation

- 1 à 10 jours, variable selon l'agent viral

Durée d'infectiosité

- 24h avant et pendant toute la durée des sympômes (excrétion du virus prolongée chez le nourrisson ou le patient immunocompromis)

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Hospitalisation :

- Mesures Additionnelles Gouttelettes à instaurer empiriquement chez tous les nourrissons et les jeunes enfants avec symptômes respiratoires
- Voir fiche ci-dessous

Ambulatoire interventionnel :

- Mesures Additionnelles Gouttelettes
- Voir tableau synthétique secteurs ambulatoires interventionnels

Ambulatoire non interventionnel :

- Précautions Standard
- Voir tableau synthétique secteurs ambulatoires non interventionnels

Placement

- Chambre individuelle ou isolement géographique
- Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe)

Durée des mesures

- Au minimum 5 jours depuis le début des symptômes ou le premier test positif (si pas de symptômes) et levée des mesures si nette amélioration clinique et 48h sans fièvre (>38°)

Signalétique

- Affiche A3 pour les visiteurs et affiche "entrée Mesures Additionnelles" sur la porte à l'extérieur de la chambre
- Chariot d'isolement avec surblouses/masques de soins et affiche mesures vestimentaires devant la chambre
- Affiche "sortie Mesures Additionnelles" sur la porte à l'intérieur de la chambre
- Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport

- Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif rouge le périmètre d’isolement
- Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat

Suivi microbiologique

- Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi

Soins de base

- En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier

Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
- Privilégier le matériel à usage unique

Transport

- Masque de soins pour le patient et le transporteur
- Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d’hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
- Si transfert en chaise, y suspendre la plaquette de la potence du lit

- Désinfection du pourtour du lit et des accessoires (pompes à perfusion, chaise roulante) avant de sortir de la chambre
- Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient et le transporteur
- Limiter les déplacements aux besoins essentiels

Circulation

Sorties hors de la chambre :

- Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties au BH 08 ou à l'extérieur
- Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, désinfection des mains
- Le fauteuil du patient ou tout autre dispositif est désinfecté au moyen d'une lingette imprégnée d'alcool ou de détergent/désinfectant avant la sortie de la chambre
- Masque de soins pour le patient et le soignant
- Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
- Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient

Visiteurs

- Port d'un masque de soins
- Ne pas s'asseoir sur le lit
- Désinfection des mains en sortant de la chambre
- Surblouse seulement si participation aux soins

Transfert/sortie

- Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Autre

Chez l'enfant intubé, il existe la possibilité de transmission par aérosol :

- Si l'enfant doit être ventilé l'installer dans une chambre séparée ou dans l'endroit le plus distant possible des autres enfants (zone minimale 2 mètres, délimitée par des paravents)
- Si le respirateur dispose d'un filtre expiratoire cette mesure n'est pas nécessaire
- Les jouets doivent être désinfectés avant d'être utilisés par d'autres enfants

Mesures en cas d'épidémie ou de flambée de cas

- Cohortage possible lors d'épidémie
- Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants

- Non indiqués en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

- Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat
- Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Masque de soins

- Oui, masque de soins lorsque le travail s'effectue dans un rayon de 1 à 2 mètres du patient
- Masque FFP2 si procédure générant des aérosols (ventilation non invasive, administration de traitement par aérosol, induction d'expectoration, bronchoscopie, aspiration trachéale, intubation endotrachéale, etc.).

Lunettes de protection

- Non en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
- Conserver le matériel à usage unique (boites de gants, masques, lingettes, etc)

Lit et literie

- Utiliser les sacs à linge usuels
- Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Changer le lit et la literie

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
- Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
- Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
- Pas de changement du rideau de lit

- Nettoyage de la surface du paravent
- Pas de trempage du rideau de douche

Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au Médecin cantonal

- Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour